

Bureau du 25 février 2008

Décision n° B-2008-6075

commune (s) : Sainte Foy lès Lyon

objet : **Autorisation donnée à la Semcoda de déposer toutes les demandes de permis de construire et de démolir portant sur le bien communautaire situé 69, route de la Libération**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Unité patrimoine

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 14 février 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine est propriétaire, par acte du 27 avril 2001, d'un tènement de 1 022 mètres carrés, situé 69, route de la Libération à Sainte Foy lès Lyon et cadastré sous les numéros 15 et 253 de la section AX.

La Semcoda, en relation avec la ville de Sainte Foy lès Lyon, envisage de réaliser un projet de logements sociaux et de place publique.

Dans l'attente de la cession à la Semcoda, il est proposé que la Communauté urbaine, en tant que propriétaire, l'autorise, ou toute société se substituant, à déposer toutes les demandes de permis de construire et de démolir portant sur ce bien communautaire, faisant actuellement l'objet de transaction de cession ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Autorise la société Semcoda ou toute société se substituant, à déposer toutes demandes de permis de construire et de démolir portant sur le bien communautaire situé 69, route de la Libération à Sainte Foy lès Lyon.

Cette autorisation ne vaut pas autorisation de commencer les travaux avant l'obtention des permis nécessaires et ne préjuge en rien de la cession à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,